**[Accompagnement des chômeurs par des opérateurs privés: Une série d'études convergentes.](http://www.lafusionpourlesnuls.com/article-accompagnement-des-chomeurs-par-des-operateurs-prives-une-serie-d-etudes-convergentes-100630880.html%22%20%5Co%20%22Accompagnement%20des%20ch%C3%B4meurs%20par%20des%20op%C3%A9rateurs%20priv%C3%A9s%3A%20Une%20s%C3%A9rie%20d%27%C3%A9tudes%20convergentes.)**

**OPP = Opérateurs Peu Performants**



***Photo archives LFPLN: Publicité pour le cabinet australien INGEUS***

***LES OPERATEURS PRIVES DE PLACEMENT (OPP):***
***DES OPERATEURS PEU PERFORMANTS (opp) !***

**Collectif « Autres Chiffres Du Chômage »**

**Communiqué de presse du 1er mars 2012 – Note n°9**

*En France, le Service public de l’emploi (SPE) a sous‐traité de longue date certaines activités* *à des entreprises privées. Depuis la loi de 2005 qui a mis fin au monopole de placement de* *l’ANPE, on a assisté à la sous‐traitance de parcours complets d’accompagnement. La* *présente note dresse un bilan des évaluations menées concernant la « performance » des* *opérateurs privés de placement (OPP). Toutes ces évaluations soulignent :*
*- le manque d’innovation des OPP ;*
*- leur efficacité moindre comparée au SPE ;*
*- la tendance des OPP à placer les demandeurs d’emploi sur des contrats moins*
*durables que ceux proposés par le SPE.*
*Ces constats convergent avec ceux dressés dans les autres pays et soulignent l’inconsistance* *des arguments avancés pour justifier le recours aux OPP.* *L’absence de résultats probants de la part des OPP s’explique par un manque de* *professionnalisme de ces entreprises privées qui tient, pour une large part, au fait que ces* *entreprises privées recrutent principalement des CDD.* *Par ailleurs, les OPP proposent des prestations plus chères (environ trois fois plus chères* *d’après les données disponibles) que celle produites par le service public.*
*En résumé, les OPP obtiennent de moins bons résultats que le SPE pour un coût qui est*
*bien plus élevé pour la collectivité.* *Le recours aux OPP se traduit donc par une dégradation de la qualité des prestations offertes* *aux chômeurs. Ce n’est certainement pas la solution pour pallier le manque d’effectifs du* *SPE. Comme l’a montré un rapport de l’Inspection Générale des Finances, il y a 30% de plus* *d’effectifs au Royaume‐Uni pour l’accompagnement des demandeurs d’emploi et plus du* *double en Allemagne.*

*Contacts*
*Pierre Concialdi : 06 83 42 34 42*
*Sylvette Uzan‐Chomat : 06 30 40 33 09*
*Adresse de contact : acdc2007@gmail.com*
*Site internet : http://acdc2007.free.fr/*